



**Date d'ouverture : 31/03/97**

**Mise à jour : 11/03/2002**

## **FICHE TECHNIQUE # 13**

**Thématique :** Écotourisme et accès aux rives

**Nom du projet :** Aménagement des berges

**Localisation :** Les berges du lac Saint-François

**Problématique :** La politique de protection des rives du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) est en révision actuellement.

Cette politique est incluse dans les règlements municipaux. Elle est cependant difficile à appliquer localement à cause des pressions politiques du milieu.

L'aménagement des rives au niveau du paysage est très important pour le tourisme de même qu'une accessibilité minimum. Une caractéristique importante des rives du lac, surtout du côté québécois, est la dominance de l'affectation résidentielle / villégiature ce qui donne une image rurale urbanisée au paysage. Le tourisme vert est plus difficile à développer s'il n'y a **même pas une** halte routière pour nous faire admirer le lac.

Des documents de vulgarisation sont déjà faits pour la MRC de Beauharnois-Salaberry sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

**Solution :** Dans la MRC Le Haut Saint-Laurent, il faut s'assurer que les terrains de camping soient des lieux de villégiature réglementaires, tant au niveau sanitaire que pour l'eau potable, car une concentration de villégiateurs peut entraîner une incapacité du milieu à épurer les eaux usées de la communauté. Il faut donc s'assurer que les terrains de camping soient de véritables campings.

La sensibilisation à l'aménagement **écologique** des berges et à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, pourrait améliorer l'aspect visuel du paysage qui est **un point** important pour les touristes.

- Les 3 MRC doivent harmoniser entre elles leur compréhension de la politique du MEF. Elles doivent également uniformiser leurs interventions. (Rencontres avec le ministère de l'Environnement **du Québec (MENV)** pour mieux cerner les

- infractions possibles et les solutions appropriées); (**Réalisé à refaire**)
- Le contrôle de l'application de la politique devrait être assuré par un (ou des) inspecteur régional;
- Les fonctionnaires municipaux doivent **comprendre** la problématique;
- Il faut que les fonctionnaires municipaux aient une bonne connaissance de la plaine inondable 0-20 ans qui doit être incluse dans les règlements municipaux;
  - Il faut établir une cartographie des zones inondables 0-20 ans;
  - Mettre l'accent sur la sensibilisation. Des rencontres devront être organisées et une distribution de documents devra être faite pour faire connaître et comprendre les raisons de cette politique à la population riveraine. La distribution **d'information** sur l'aménagement des rives et des berges se fera à tous les riverains du territoire. La FAPEL a produit divers documents très intéressants en 1988 et 1989. **Environnement Canada a produit un document disponible depuis le printemps 1996 au coût de 30\$.** **Le groupe écologique Crivert a produit deux dépliants de vulgarisation (voir références).** **Les municipalités pourraient remettre des documents de vulgarisation lors d'un changement de propriétaire;**
    - Sensibilisation des **entrepreneurs** ;
    - **Formation sur le potentiel des techniques de stabilisation grâce aux végétaux;**
    - **Un ou des sites de démonstration des diverses techniques de stabilisation et de revégétalisation des berges dans chaque MRC.**

**Faisabilité :** L'identification de la zone inondable est à faire (cartographie) pour le lac Saint-François (**fait schéma MRC Le Haut Saint-Laurent et MRC de Beauharnois-Salaberry**).  
 La politique est adaptée et inscrite dans le **schéma** d'aménagement des MRC. Par la suite, les municipalités s'harmonisent au **schéma** d'aménagement de leur MRC et établissent une **réglementation**.

**Partenaires visés :** Les municipalités riveraines, MRC de Beauharnois-Salaberry, MRC Le Haut Saint-Laurent, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Crivert Inc, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec-Bureau régional de la Montérégie, **Environnement Canada-Service canadien de la faune**, Ministère de l'Éducation du Québec, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, **Pêches et Océans Canada-Garde côtière canadienne**

**Coût :** Rencontre sur la **réglementation** ..... 20 000\$/2 ans  
 Distribution et mise à jour des documents aux résidents..... 50 000\$/5ans  
**Information aux fonctionnaires municipaux et aux entrepreneurs** 5 000\$/an  
**Sites de démonstration** 50 000 \$/MRC

**Échéancier :** Sensibilisation et rencontres sur la Politique (**Fait à continuer**) 1999-  
 Distribution de documents (**Fait à refaire**) 1999-  
 Uniformisation de la compréhension de la politique  
 par les **fonctionnaires** municipaux (**À répéter au besoin**) 1998-1999  
**Sites de démonstration (Fait MRC Le Haut Saint-Laurent)** 1999-

Information aux fonctionnaires municipaux et aux entrepreneurs (Fait à continuer) 1999-

**Indicateur d'atteinte d'objectif :**

50 % des riverains sont sensibilisés à la problématique des berges  
Uniformisation de la mise en application de la politique  
Techniques de stabilisation connues des municipalités

**Références complémentaires :**

Schémas d'aménagement (MRC de Beauharnois-Salaberry (2000), MRC de Vaudreuil-Soulanges et MRC Le Haut Saint-Laurent (2000))

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Documents FAPEL

En collaboration, Restauration naturelle des rives du Saint-Laurent ... entre Cornwall et l'Île d'Orléans...: Guide d'interventions, 1996, pour Environnement Canada, approx. 160 pages.

Crivert Inc, 1999, Stabilisation et aménagement des berges, dépliant

Crivert Inc, 1999, La politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, dépliant

-  
[www.slv2000.qc.ec.qc.ca/plan\\_action/phase3/navigation/cornwall\\_monmagny/rives\\_accueil.htm](http://www.slv2000.qc.ec.qc.ca/plan_action/phase3/navigation/cornwall_monmagny/rives_accueil.htm)

- [www.menv.gouv.qc.ca/sol/rives/index.htm#guide](http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/rives/index.htm#guide)